De nouveaux bacs à marée pour les 5 plages de Royan

mercredi 9 novembre 2022, par lpe

Le littoral est un milieu sensible où se concentrent de nombreuses activités professionnelles et de loisirs. Pour préserver son environnement, la Ville de Royan mène des actions de sensibilisation durant l'été. Cet engagement se poursuit aussi durant la trêve hivernale. Depuis plusieurs années, de novembre à mars inclus, la municipalité a fait le choix de suspendre le nettoyage mécanique des plages pour conserver les dépôts marins. L'accumulation des débris naturels favorise alors le maintien du sable et constitue un habitat privilégié pour la biodiversité du littoral. Ce mode de gestion permet aussi de constater que de nombreux déchets d'origine humaine s'échouent malheureusement sur nos rivages.

Si la commune organise ponctuellement des opérations de nettoyage manuel, il n'est pas possible d'intervenir de manière régulière sur l'ensemble des sites. Les dispositifs de type bacs à marée complètent alors cette démarche en permettant à chacun de participer librement à la collecte.

Engagée depuis 2018, la Ville de Royan a décidé pour cette nouvelle saison d'assurer en Régie le suivi et la collecte de ses propres bacs. Pour l'occasion, les services municipaux ont été mis à contribution afin de concevoir les collecteurs et d'y apposer une signalétique adaptée.

Pour les usagers, les consignes restent les mêmes. L**es bacs à marée ne sont pas des poubelles** et ne doivent pas recevoir d'ordures ménagères ou de reste de pique-nique (à déposer dans les corbeilles). Peuvent être collectés sur la plage, **les plastiques, les flacons, les emballages, le verre ou encore les cordages et les filets**. Tous les débris naturels (bois flotté, algues, coquillages…) sont eux à laisser sur le sable.

Un rappel des consignes est installé sur tous les bacs. Un QR Code permet également de retrouver la position de chacun de ces équipements ainsi que des informations complémentaires sur la démarche.